

Informations de base	
<p>2013/2767(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Règles de procédure relatives aux amendes infligées aux agences de notation de crédit par l'Autorité européenne des marchés financiers, y compris des règles relatives aux droits de la défense et des dispositions temporelles</p> <p>Complétant 2008/0217(COD)</p> <p>Subject</p> <p>2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière 8.40.08 Agences et organes de l'Union</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Informations techniques	
Référence de la procédure	2013/2767(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
	Complétant 2008/0217(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/7/13529